



AICP - la Joliverie

BP 43229

44232 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE Cedex

E-mail: aicp@free.fr Site Internet: aicplajoliverie.com

NANTES, le 4 Janvier 2024.

COTISATION 2024

La cotisation annuelle pour les MEMBRES ASSOCIES (veuves, anciens professeurs, amis et bienfaiteurs) est fixée à 20 € (AG du 12/04/2023).

Merci de nous adresser votre règlement, dès qu'il vous sera possible.

Vos DONNS serviront au Centre des Métiers la Joliverie de BOUDRY au BURKINA FASO.

12 € de la cotisation, ainsi que le total de votre don, feront l'objet d'un avoir fiscal (66%).

Nom:.....Prénom:.....Promo:.....

Adresse:.....Code Postal:.....Ville :.....

Téléphone fixe:.....e-mail:.....@.....

Portable:

Règlement par chèque à l'ordre de l'AICP - la Joliverie

N° du chèque:.....Banque:.....Date:...../...../2024

Cotisation: 20 €

Don pour notre action humanitaire:

Signature:

Total:



A.I.C.P. - la Joliverie

BP 43229

44232 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE Cedex

E-mail: aicp@free.fr Site Internet: aicplajoliverie.com

NANTES, le 04 Janvier 2024.

COTISATION 2024

La cotisation annuelle pour les MEMBRES ASSOCIES (veuves, anciens professeurs, amis et bienfaiteurs) est fixée à 20 € (AG du 12/04/2023).

Merci de nous adresser votre règlement, dès qu'il vous sera possible.

Vos DONNS serviront au Centre des Métiers la Joliverie de BOUDRY au BURKINA FASO.

12 € de la cotisation, ainsi que le total de votre don, feront l'objet d'un avoir fiscal (66%).

Nom:.....Prénom:.....Promo:.....

Adresse:.....Code Postal:.....Ville :.....

Téléphone fixe:.....e-mail:.....@.....

Portable:

Règlement par chèque à l'ordre de l'AICP - la Joliverie

N° du chèque:.....Banque:.....Date:...../...../2024

Cotisation: 20 €

Don pour notre action humanitaire:

Signature:

Total: